

République Française  
Département des Alpes-Maritimes  
Commune d'Utelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2022

Séance du 8 avril 2022

Nbre de membres en ex.	14
Nbre de membres prés.	9
Vote	14
Date convocation	01/04/2022

*L'An deux mille vingt-deux, le vendredi 8 avril à 18h00 le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de St Jean la Rivière, sous la présidence de Monsieur Yves GILLI, Maire.*

### Objet de la délibération

#### COMPTE DE GESTION 2021.

**Présents :** Yves GILLI, Yvette MARTIN, Michel TIREBAQUE, Olivier CORNELIUS, Rémy RAPPELLO, Corinne COMINO, Jean-Luc VIGNA, Céline BERNART, Hélène-Marie PASSERON, Stéphane VOISIN.

**Pouvoirs :** Karine FAY donne pouvoir à Yves GILLI, Cyril LEGER donne pouvoir à Céline BERNART, Fabienne RASPAU donne pouvoir à Rémy RAPPELLO, Geneviève PEPE donne pouvoir à Olivier CORNELIUS.

**Absents :** Néant

*Madame Corinne COMINO a été nommée Secrétaire de séance.*

---

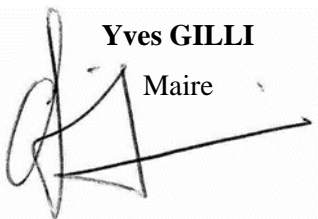
Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal du compte de gestion 2021 établi par Monsieur Pierre HANON, percepteur et comptable de la commune.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le compte de gestion 2021 du budget principal.

Fait et délibéré à Saint Jean la Rivière les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

  
Yves GILLI  
Maire